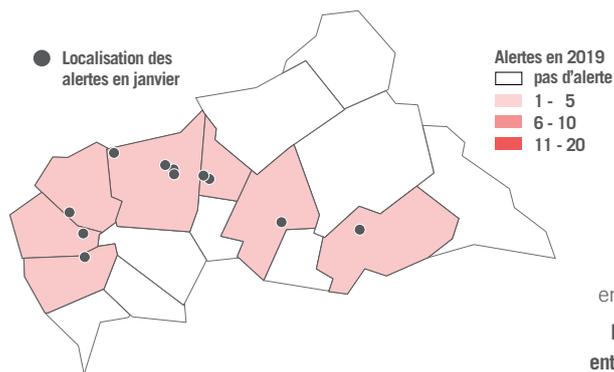




Le Mécanisme de Réponse Rapide (RRM) est un outil mis à la disposition de la communauté humanitaire pour garantir une veille humanitaire, réaliser des évaluations multisectorielles et pour mettre en œuvre différentes réponses d'urgence, à savoir des distributions de biens non alimentaires (NFI) et de vivres, des interventions en eau, hygiène et assainissement (EHA), des activités de transfert monétaire et des foires, lorsque les capacités nécessaires ne sont pas disponibles sur place. Actuellement, le RRM est rendu possible grâce au soutien de l'Agence des États-Unis pour le développement international (OFDA), de l'Agence Suédoise de coopération au développement international (SIDA), de la Direction Suisse du développement et de la coopération (SDC) et du Service de la Commission européenne à la protection civile et opérations d'aide humanitaire (ECHO). Tous les rapports, cartes et bulletins RRM sont disponibles sur la page RRM du portail [Humanitarian Response](#).

Alertes reçues ou émises par le RRM en 2019

Répartition des alertes en janvier 2019 et en 2019 :



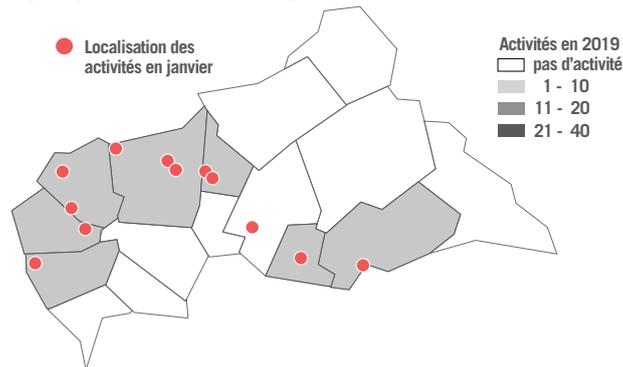
11

alertes
en janvier 2019
Délai médian
entre une alerte et
une intervention²:
27 jours

Aperçu des activités RRM en 2019

Répartition des activités en janvier et en 2019 :

(MEX, MSA, distributions NFI et BP-5¹, interventions EHA)



Nombre d'alertes par mois en 2019 :



Nombre d'activités RRM en janvier 2019 :

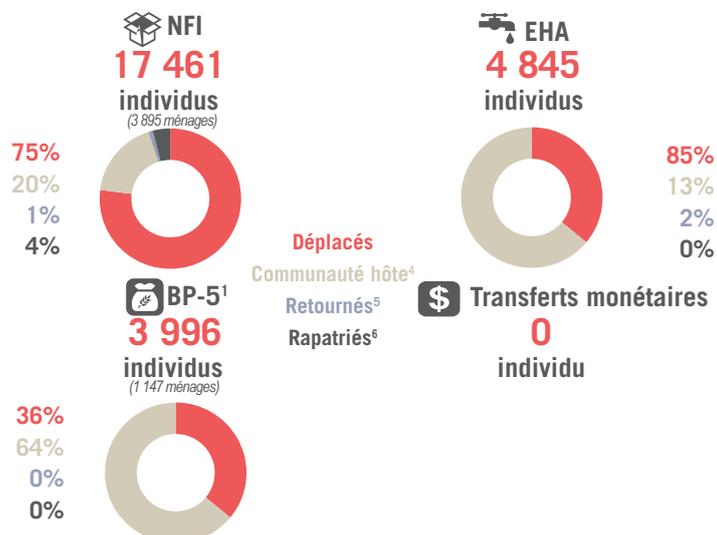


Activités janvier 2019

Les activités en cours ne sont pas prises en compte.

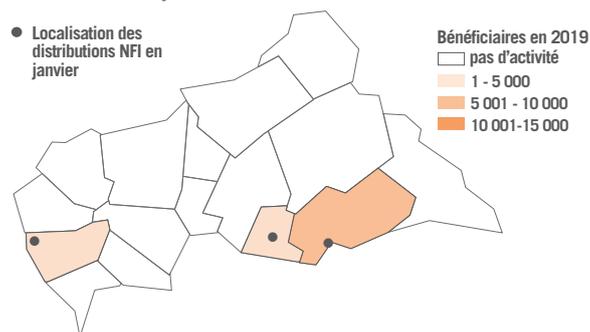
MEX (mission exploratoire)	5	Distribution de BP-5 ¹	1
MSA (évaluation multisectorielle)	4	Sessions d'hygiène	4
MSA-R ³	0	Latrines d'urgence	0
Distribution NFI	3	Réhabilitations sources/points d'eau	3
Distribution WASH	2	SMART Rapide (dépistage nutritionnel)	0

Bénéficiaires janvier 2019

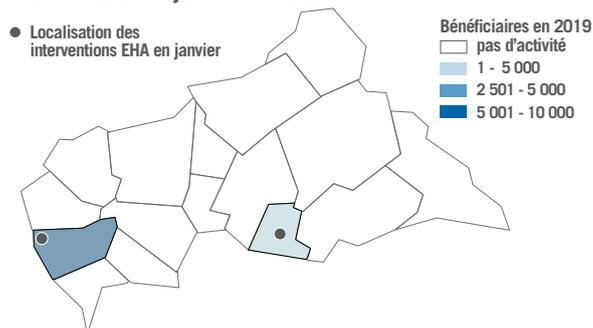


Répartition des bénéficiaires

Distributions NFI en janvier et en 2019 :



Interventions EHA en janvier et en 2019 :



¹Biscuits protéinés- 5 (BP-5). ²Sur la base de la première intervention (NFI, EHA, vivres ou transfert monétaire) pour toute alerte émise en 2019. ³Les MSA-R, qui ne sont pas réalisées après une alerte RRM, ont pour objectif de collecter des informations sur des zones non-récemment affectées et/ou sans présence récente d'acteurs humanitaires. ⁴Le terme 'communauté hôte' désigne les résidents d'un lieu qui n'ont pas été déplacés suite au choc. ⁵Le terme 'retournés' désigne les personnes qui sont revenues sur leur lieu d'habitation initial ou à la suite d'une période de déplacement interne. ⁶Le terme 'rapatriés' désigne les retournés des pays limitrophes.